

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013
Procès-verbal n° 11-2013

L'an deux mille treize, le seize décembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE - Jacques MARTIN - Denis CHANCEL - Gérard VUILLERMET - Bernard GRANGE (à partir de la délibération N°4) - Michel VIALLET - Jean NORAZ - Denis VINCENT - Alberte RETORNAZ - Philippe GRANGE

Procuration : Pierre CORNU (donne procuration à Gérard VUILLERMET)

Absents : Cyrille JULLIEN

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- TAXE DE SÉJOUR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place du régime de la taxe de séjour tel que présenté à compter de la saison d'été 2013 et décide que la délibération n° 13-11-086 en date du 12 novembre 2013 est annulée et remplacée par la présente.

Il s'agit de rectifier une erreur matérielle, et de soumettre la catégorie villages de vacances classés sans étoile au régime de la taxe de séjour forfaitaire, et d'y adjoindre la catégorie des meublés de tourisme non classés.

2- HOMOLOGATION DES TARIFS SAISON D'HIVER 2013-2014 DU RESTAURANT DE THIMEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant d'altitude de Thimel géré par Madame Carène THORAL dans le cadre de son contrat de concession pour la saison d'hiver 2013/2014.

3- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget de la Commune comme ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60633 : Fournitures de voirie	0,00 €	22 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61523 : Voies et réseaux	0,00 €	137 687,91 €	0,00 €	0,00 €
D-61551 : Matériel roulant	0,00 €	28 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62848 : Redevances autres prestations d	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	197 687,91 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	101 652,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	101 652,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657362 : CCAS	0,00 €	19 991,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65737 : Autres établissements publics locaux	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	200 000,00 €	19 991,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	30 485,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	41 045,00 €	0,00 €	0,00 €
D-67441 : aux budgets annexes	0,00 €	12 443,09 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	83 973,09 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	301 652,00 €	301 652,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	101 652,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	101 652,00 €	0,00 €
R-024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	7 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	7 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-202-221 : P.L.U	0,00 €	10 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	10 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	2 896,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-181 : DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-222 : BATIMENT BASE DE LOISIRS	81 652,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-222 : BATIMENT BASE DE LOISIRS	0,00 €	8,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	91 652,00 €	2 904,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-234 : LA POSTE	20 904,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	20 904,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	112 556,00 €	20 904,00 €	101 652,00 €	10 000,00 €
Total Général		-91 652,00 €		-91 652,00 €

4- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget des Equipements Touristiques comme ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	7 170,25 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	7 170,25 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	140 798,03 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	140 798,03 €	0,00 €	0,00 €
R-757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	147 968,28 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	147 968,28 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	147 968,28 €	0,00 €	147 968,28 €
INVESTISSEMENT				
R-28135 : Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 170,25 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 170,25 €
D-2313 : Constructions	586,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2762 : Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00 €	586,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2313 : Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	586,00 €
R-2762 : Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00 €	0,00 €	586,00 €	0,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	7 170,25 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	7 170,25 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	586,00 €	7 756,25 €	586,00 €	7 756,25 €
Total Général		155 138,53 €		155 138,53 €

5- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DU PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget du Parc de Stationnement comme ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Fournitures non stockables	0,00 €	2 366,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	2 366,00 €	0,00 €	0,00 €
R-741 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 366,00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 366,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	2 366,00 €	0,00 €	2 366,00 €
Total Général		2 366,00 €		2 366,00 €

6- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du budget de l'Eau et de l'Assainissement comme ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6156 : Maintenance	10 110,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 110,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	10 110,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	10 110,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 110,00 €	10 110,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €
D-2031-108 : RENF.RESEAU EAU POTABLE	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-119 : AVENUE DE LA VALLEE D'OR	3 560,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-124 : PONT DES CHOZEUX	0,00 €	3 060,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	3 560,01 €	3 060,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	3 560,01 €	3 560,00 €	0,01 €	0,00 €
Total Général		-0,01 €		-0,01 €

7- DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET DES MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 du budget des Microcentrales comme ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6226 : Honoraires	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-741 : Subvention d'exploitation	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
Total Général		-3 000,00 €		-3 000,00 €

8- ACQUISITION DE TERRAIN POUR UNE ZONE DE STATIONNEMENT AUX GRANGES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette acquisition pour un montant total de 3 400 € et précise que les frais relatifs à ce dossier sont à la charge de la Commune.

9- RÉGULARISATION D'EMPRISE DE LA VOIE COMMUNALE ET DU TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE AUX GRANGES

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour (Gérard VUILLERMET et Pierre CORNU ne prenant part ni à la discussion ni au vote), accepte ces acquisitions soit 96 m² à 25 € pour un total de 2 400 € et 27 m² à 300 € pour un total de 8 100 € et précise que les frais d'actes notariés et de géomètre sont à la charge de la commune.

10- RENONCEMENT DE LA COMMUNE A DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AU PLU

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour (Gérard VUILLERMET et Pierre CORNU ne prenant part ni à la discussion ni au vote), décide de supprimer cet emplacement réservé et s'engage à modifier le Plan Local d'Urbanisme en conséquence conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

11- ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA RÉALISATION DE GARAGES POUR LA SEM VALLOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte ces acquisitions, pour un prix total de 127 575 €,
- précise que les frais d'actes notariés et de géomètre sont à la charge de la Commune,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

12- ÉCHANGE FONCIER AUX CHOSEAUX-VILLE

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour (Christian GRANGE ne prenant part ni à la discussion ni au vote), accepte le déclassement du domaine public des parcelles communales cadastrées section C 3782 et 3783, et l'échange des emprises nécessaires à l'élargissement du « Chemin du milieu » pour une superficie de 49 mètres carrés avec la SC Les Terrasses des Choseaux, échange valorisé sur la base de 5 € le mètre carré avec une soulte à charge de la Commune, les frais étant supportés par elle, précise que les frais d'actes notariés et de géomètre sont à la charge de la Commune, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

13- VENTE D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT DANS LA RÉSIDENCE DES CRETES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette vente au prix de 5 000 €, précise que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

14- TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée un poste de saisonnier pour 4 mois l'hiver dans l'équipe voirie/déneigement des ateliers municipaux et approuve le tableau des effectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce lundi 16 décembre 2013 à 21h00.